

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE

PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize le neuf septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON de BUOCHBERG, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 26/08/2016

Etaient présents : SIMEON DE BUOCHBERG Pierre, ANGELI Alain ; ROSSINI Jean ; SANTONI Marie-Josée ; MONDOLONI Ange-Marie ; DOMINICI René ; CASAMATTA ANDREANI Bernadette ; RIBES RUSAFA Régine ; IACOMETTI Stéphanie ; CHIODI Sandrine ; RUGGERI Aline ; PAOLI Christian ; VILLARD-ANGELI Dominique OTTOMANI Jean-François ; CARIA Sandra.

Etaient absents : SANTONI François ; GUIDICELLI Sébastien ; GRIMALDI Michel ; MARTINETTI Jean-Philippe ; ROCCHI André ; ROCCHI Maguy ; OTTOMANI Sébastien ; PIREDDA Albert.

Etaient représentés : ROCCHI Maguy était représentée par ANGELI Alain
OTTOMANI Sébastien était représenté par SIMEON de BUOCHBERG Pierre
ROCCHI André était représenté par PAOLI Christian

Nombre de
conseillers

En exercice : 23

Présents : 15

Votants : 18

Absents : 08

dont représentés :

N° DEL090916-09

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE DE L'EAU. PZA.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avant-projet des travaux, destinés à éliminer les eaux claires parasites permanentes et par temps de pluie sur le réseau de collecte des eaux usées de la Plaine, établi par notre assistant à maitre d'Ouvrage le bureau d'études BL Ingénierie Gilles ROPERS, à partir du diagnostic/schéma directeur réalisé par le Bureau d'études Insulaire.

Le montant total des dépenses pour ce projet a été estimé à **3 747 000 Euros H.T**,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'en délibérer.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

.../...

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
PRUNELLI DI FIUMORBU**

SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2016

DEL090916-09

PAGE 2

- D'approuver l'avant-projet établi par notre assistant à maitre d'Ouvrage le bureau d'études BL Ingénierie, dont l'estimation s'élève à **3 747 000 Euros H.T**, sollicite de :
 - Monsieur le Directeur de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse,
 - Monsieur le Président de la Collectivité Territoriale de Corse,
 - Monsieur le Président du Conseil Général de la Haute-Corse,
 - Monsieur le Préfet de Corse (pour les aides européennes)
 - Monsieur le directeur de la DREAL (Pour le PEI)

L'octroi d'une subvention à un taux aussi élevé que possible pour réaliser cette opération est annoncé par l'agence de l'eau RMC à partir d'un cout plafond global prenant en compte un budget de 3 409 000 € HT.

Financiers	Montant de la contribution attendue	%
Département	460 215 €	13,5%
Région	460 215 €	13,5%
Agence de l'eau RMC	1 022 700 €	30 %
PEI	1 124 970 €	33 %
Part d'autofinancement (suivant cout plafond)	340 900 €	10%
Part d'autofinancement (Au-delà du cout plafond)	338 000 €	
Total	678 900 €	

- De réaliser cette opération d'assainissement collectif (études et travaux), selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement (*ou le cas échéant de sa déclinaison régionale*),
- De mentionner dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises que l'opération sera réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'assainissement,
- De charger Monsieur le Maire de signer au nom de la commune de Prunelli-di-Fium'Orbu toutes les pièces relatives au financement et à la réalisation des travaux.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que ci-dessus.



Le Maire,